

LISTE DES FRAIS – 2021-2022

PEINTURE EN BATIMENT DEP 5336 – 900 heures

À payer au Centre	18 ans -*	18 ans +*
Carte d'identité <i>(Notez que des frais de 5\$ seront exigés pour le remplacement de la carte d'identité)</i>	0 \$	0 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Matériel didactique <ul style="list-style-type: none"> ○ Dépôt pour prêt d'outils, de manuels de références ○ Dépôt pour prêt de puce électronique ○ Cours Santé sécurité générale sur les chantiers de construction • Équipement de protection individuel <ul style="list-style-type: none"> ○ Casque de sécurité ○ Cahier d'exercice CEMEQ – Organismes de l'industrie de la construction 	0 \$ 0 \$ 50 \$	250 \$ 10 \$ 50 \$
Versement à acquitter à la date spécifiée sur la lettre de confirmation d'admission	60 \$	333 \$
<p>Les modes de paiement acceptés sont débit, Visa, MasterCard ou argent comptant. Pour les élèves de moins de 18 ans : tout matériel non remis ou endommagé sera facturé.</p>		

Matériel obligatoire à se procurer au magasin de son choix

- **Fournitures scolaires**
 - Papiers, crayons et /ou autres pour prise de notes
 - 2 cadenas
- **Équipement de protection individuel**
 - Lunettes de sécurité avec verres clairs (homologuées CSA)**
 - Bottes de sécurité (homologuées CSA)
 - Chandail et pantalon de peintre (blanc)

Attendre les consignes des enseignants avant l'achat des items suivants :

 - Demi-masque à cartouche de vapeur organique et gaz acide homologué NIOSH (avec filtres anti-poussière)
 - Gants de travail et gants pour nettoyage
 - Paire de gants pour décapage

Modalité de remboursement

- Si la formation est **annulée** par le Centre, tous les frais sont remboursés.
- Si l'élève se **désiste** et désire recevoir un remboursement, il doit en faire la demande par écrit au moins trois (3) jours avant le début de la formation. Tous les frais seront remboursés.
- Si l'élève **abandonne** en cours de formation, les dépôts pour prêts d'outils, manuels de référence et puce électronique seront remboursés si tout le matériel est remis en bon état.

*L'utilisateur qui a atteint l'âge de 18 ans avant le 1^{er} juillet précédant son admission est considéré comme ayant 18 ans et plus.

**Une paire sera fournie aux 18 ans et moins en début d'année.